

Formation DS16 : Connaître le statut des assistants familiaux

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 29 novembre 2022

Présentation

Vous souhaitez anticiper les problématiques atypiques de gestion de l'accueil et du contrat de travail inhérentes au statut des assistants familiaux au vu des dernières évolutions conventionnelles et légales (Réforme 2022 - Loi du 7 février 2022).

Objectifs de la formation

- ✓ Distinguer et appliquer les cadres réglementaires (code de l'action sociale et des familles – CASF – et code du travail)
- ✓ Différencier les dispositions conventionnelles applicables (annexe 11 de la CCN 66)
- ✓ Intégrer à la gestion des ressources humaines le statut des assistants familiaux

Public

- ✓ Cadre de direction, cadre fonctionnel et professionnel en charge des RH et/ou de la gestion des contrats de travail d'une structure de placement familial appliquant la CCN 66
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissances de base concernant la fonction d'assistant familial

Programme

Les conditions à l'exercice de la profession

- L'agrément : délivrance, suspension, suppression
- Le stage préparatoire à l'accueil, la formation

La gestion des ressources humaines en tenant compte des particularités du métier

- Le contrat de travail, les clauses adaptées
- L'évolution du contrat de travail de l'embauche à la rupture
- La gestion des périodes d'absence, de congés et de maladie
- Le droit disciplinaire

Le système de rémunération

- Les dispositions conventionnelles
- Les dispositions légales (loi du 7 février 2022)
- La distinction entre accueil continu et accueil intermittent
- Les frais à prendre en charge

La conclusion du contrat d'accueil

- Les particularités
- L'identification des événements perturbateurs et leur résolution

Les plus de la formation

- ✓ Méthode démonstrative, affirmative, interrogative, découverte

- ✓ Études de cas pratiques et retours d'expériences
- ✓ Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Dates

En inter - Présentiel:

- ✓ 13 novembre 2025 à Paris

En inter - Distanciel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

Tarifs

En inter - Présentiel

Adhérents

360 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

470 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02